

Avec le denier de la foi Je soutiens la paroisse, Je soutiens l'Église

Dans l'Église, tout est gratuit car Dieu donne en abondance, sans compter.

Mais l'Église a besoin de financement pour son fonctionnement. Les charges auxquelles elle doit faire face sont lourdes et multiples : tout a un coût ! **Et la paroisse est en grande difficulté.**

Chaque baptisé est directement responsable de la vie de l'Église.

Donner pour son Église, c'est s'engager à ses côtés pour qu'elle ait concrètement les moyens d'accomplir sa mission.

Le Denier de l'Église est un acte essentiel pour chaque baptisé(e) chaque année

Qu'est-ce que le DENIER de la FOI ou DENIER de l'EGLISE ?

Le Denier de l'Église est la contribution volontaire que chaque catholique est appelé à verser chaque année d'un montant libre en fonction de vos moyens.

Le Denier n'est pas un don comme un autre. Il fait appel à un sentiment d'appartenance et de fidélité envers l'Église.

Plus qu'un acte de générosité, le denier est une preuve de l'implication de chaque catholique dans la vie de l'Église.

A quoi sert le denier de la foi

- ✓ Le Denier permet à l'Église de vivre, d'agir et de se développer en remplissant la mission que le Christ lui a confiée.
- ✓ Le Denier sert en priorité à faire vivre les prêtres et à rémunérer les employés de la paroisse.
- ✓ Le Denier permet d'assurer de nombreuses dépenses indispensables : entretien, aménagement des locaux paroissiaux, financement des activités d'animation et de formation.
- ✓ Le Denier contribue au bon fonctionnement de la paroisse : paiement des factures d'électricité, assurances, taxes et impôts divers.
- ✓ Le Denier permet enfin de couvrir les diverses dépenses du quotidien de la paroisse.

Reçus fiscaux : le denier de la foi donne droit à un reçu fiscal pour ceux qui le demandent. Il est donc déductible de vos impôts à hauteur de 66% ! Les disfonctionnements liés au nouveau système du diocèse ont été réglés et vous pouvez maintenant avoir le reçu fiscal rapidement.

Où le verser ? Pour verser le denier de la foi, veuillez aller au secrétariat de la Paroisse, par chèque libellé à l'ordre de la paroisse de la Cathédrale ou en espèces.

Nous vous remercions à l'avance pour votre générosité.

Cathédrale de SAINT DENIS Bulletin paroissial



Paroisse de la Cathédrale

22 avenue de la Victoire
97400 Saint-Denis

Secrétariat : **02 62 21 00 81**

Curé : **06 92 711 710**

Mariages : **06 92 81 79 21**

Salle Don Bosco : **06 93 82 45 65**

Courriel : paroisse@lacathedrale.re

Site Internet : www.lacathedrale.re

Facebook : www.facebook.com/cathedrale974

Horaires du secrétariat :

Du mardi au vendredi

Matin de 8h à 11h45

Après-midi de 14h à 17h

Samedi matin de 8h à 12h

-----†-----†-----

Baptêmes : Les 1^{er} et 3^{ème} dimanche après la messe. Renseignements au secrétariat.

Confessions : avant les messes de semaine

La paroisse a besoin de vous !

Venez donc vous mettre à son service (catéchisme, permanences, accueil, chorales, liturgie, célébrations, nettoyage, etc.). Contact : frère Benoît-Joseph 0692 711 710 ou le secrétariat.

Temps de prière :

Adoration du Saint Sacrement :

Le mercredi après la messe de 12h10 -17h30. Avec chapelet animé par la Légion de Marie vers 16h30.

Laudes : du mardi à samedi à 6h30 à la cathédrale et dimanche : 7h00

Vêpres : du mardi à jeudi à 19h15 à la chapelle (dans le jardin).

Dimanche 08 Septembre 2019

23ème Dimanche du Temps

Ordinaire Année C

« **Suis-moi !** » L'appel est exigeant. Jésus en avertit les foules qui le suivent. Nul ne peut suivre Jésus sans le préférer à sa propre famille. Répondre à l'appel du Christ suppose un détachement radical. Devenir disciple implique non seulement de porter notre croix, mais aussi de préférer Dieu à tout ce qui nous appartient.

Textes de la Parole de Dieu

**1^{ère} Lecture du livre de la
Sagesse (Sg 9, 13-18)**

« Qui peut comprendre les
volontés du Seigneur ? »

**2^{ème} Lecture de la lettre de saint
Paul apôtre à Philémon (Phm
9b-10.12-17)**

« Accueille-le, non plus comme
un esclave, mais comme un frère
bien-aimé »

**Évangile de Jésus Christ selon
saint Luc (Lc 14, 25-33)**

« Celui qui ne renonce pas à tout
ce qui lui appartient ne peut pas
être mon disciple »



ANNONCES

- **Catéchisme** : Date limite pour les inscriptions : le 30 Septembre 2019.
- **Réunion de rentrée des parents des 3^{ème} Année** : Mardi 10 Septembre 2019, 18h15, salle Don Bosco.

- **Mariages** :
 - **Vendredi 27 septembre 2019** : 14 h 00, DIJOUX Mathieu et LESCARET Cécile.
 - **Samedi 28 septembre 2019** : 15h 00, CHAN-LIAT Nicolas et HU Karine.

- **M.E.J** : Inscriptions au MEJ (Mouvement Eucharistique des Jeunes), de 6 à 15 ans, jusqu'à fin Octobre. Prochaine rencontre : Samedi 07 Septembre 2019 de 14h00 à 16h00 dans la salle Don Bosco. Cotisations : 25 € pour l'année. Responsable : **BIGOT Karine 0692 60 17 25.**

- **AGP** :
 - Anniversaire de l'AGP le dimanche 1er décembre 2019 dans les jardins de la cure de la Cathédrale.
 - Billets de tombola en vente au secrétariat de la Cure et de l'AGP. Nombreux lots : Voyages, pèlerinages, réfrigérateur, grand Ecran 4 K et des lots de consolation.
 - * Billets d'avion REUNION/PARIS et séjour Pèlerinage AGP (PACKS COMBINES) Tirage le 1er décembre 2019. Règlements et conditions au siège de l'AGP 13 Bis Avenue de la Victoire, 97400 SAINT DENIS Tél : 0262 41 63 76

- **Information Importante** : L'accès à la sacristie de la cathédrale est strictement interdit à toutes personnes extérieures au service de la sacristie ou expressément autorisées par le curé. Merci aux paroissiens, y compris les choristes, d'utiliser les toilettes qui se trouvent à côté de la salle Don Bosco. Pour parler aux frères merci de le faire à leur sortie.

- **Livre** : *Au cœur de l'Ethiopie chrétienne. Les bâtisseurs du divin.* Par Jean Christophe Gentric. 28,85 euros.

Horaires et intentions de messes

Samedi 07 Septembre - messe à 18h00 - 23ème Semaine du Temps Ordinaire

Pour † Maxime et Joseph KODJA (la famille)

En action de grâce et remerciements à la Sainte Vierge Marie (Sassi)

En l'honneur de la Vierge Marie

Dimanche 08 Septembre - messe à 10h00 - 23ème Semaine du Temps Ordinaire

Pour † Madame Jacqueline LAVALÉE (sa nièce Elisabeth)

Pour † Louise BIBERON, la famille défunte et les âmes du purgatoire (Lucette)

Pour Wilfrid (sa mère)

Lundi 09 Septembre - messe à 18h00 – Bienheureux Père Désiré LAVAL.

Pour † Madame VELAMAH-MOUROUVIN (sa famille)

Mardi 10 Septembre - messe à 12h10

Mercredi 11 Septembre - messe à 12h10

Adoration du Saint Sacrement Après la messe jusqu'à 17h30.

Avec chapelet animé par la Légion de Marie vers 16h30.

Jeudi 12 Septembre - messe à 12h10

Vendredi 13 Septembre - messe à 12h10 - S. Jean Chrysostome, évêque.

Samedi 14 Septembre - messe à 18h00 - 24ème Dimanche du Temps Ordinaire

Pour † Clément Thérésien et ses parents Mr et Mme Antoine SEBASTIEN (Sassi)

Dimanche 15 Septembre - messe à 10h00 - 24ème Dimanche du Temps Ordinaire